

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 16/07/2025 - 6946 - 2017 B 00155 - 825 263 353 - 2B Normandie

# DVB | amce

---

## COMPTES ANNUELS

### 2B NORMANDIE

Numéro SIRET : 82526335300013

Code APE : 7022Z

12 RUE DE L AVENIR  
14760 BRETTEVILLE SUR ODON

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

*Certificat conforme à l'original.*

*30/06/2025*



# Sommaire

<b>Attestation de Présentation</b>	<b>2</b>
<b>Bilan</b>	<b>4</b>
<b>ACTIF</b>	<b>4</b>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
<b>PASSIF</b>	<b>5</b>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
<b>Compte de résultat</b>	<b>7</b>
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>10</b>
<b>Annexes</b>	<b>13</b>
<i>PREAMBULE</i>	<i>13</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>13</i>
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	<i>13</i>
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</i>	<i>13</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>14</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>15</i>
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	<i>16</i>
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	<i>17</i>
<b>Bilan détaillé</b>	<b>19</b>
<b>ACTIF</b>	<b>19</b>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>19</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>19</i>
<b>PASSIF</b>	<b>20</b>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>20</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>20</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>20</i>
<b>Compte de résultat détaillé</b>	<b>22</b>
<b>Liasse Fiscale</b>	<b>25</b>

**2B NORMANDIE**

# Attestation de présentation

## Attestation de Présentation

### ATTESTATION

d'Expert-comptable

#### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société 2B NORMANDIE relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	169 877,99	Euros
Chiffre d'affaires	3 787,34	Euros
Résultat net comptable	-27 946,68	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CAEN  
Le 20/05/2025

Monsieur Bertrand MICHAU

Expert-Comptable

Membre de l'Ordre des Experts comptables de la Région Normandie-Rouen

# 2B NORMANDIE

## Bilan

**Bilan ACTIF**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	168 050		168 050	168 050	
Créances rattachées à des participations	45		45		45
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>168 095</b>		<b>168 095</b>	<b>168 050</b>	<b>45</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	186		186	280	- 94
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	248		248	394	- 146
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 349		1 349	584	765
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 783</b>		<b>1 783</b>	<b>1 258</b>	<b>525</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>169 878</b>		<b>169 878</b>	<b>169 308</b>	<b>570</b>

**Bilan (suite) PASSIF**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	7 500	7 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	750	750	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	42 554	46 547	- 3 993
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-27 947	-3 992	- 23 955
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>22 858</b>	<b>50 804</b>	<b>- 27 946</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	26 721		26 721
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>26 721</b>		<b>26 721</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	31 546	46 538	- 14 992
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	88 533	71 533	17 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190	182	8
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30	251	- 221
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>120 299</b>	<b>118 504</b>	<b>1 795</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>169 878</b>	<b>169 308</b>	<b>570</b>

# **2B NORMANDIE**

## Compte de résultat

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 787		3 787	3 596	191	5,31
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>3 787</b>		<b>3 787</b>	<b>3 596</b>	<b>191</b>	<b>5,31</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 100		1 100	N/S
Autres produits			1		1	N/S
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>4 888</b>	<b>3 596</b>	<b>1 292</b>	<b>35,93</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			3 215	3 889	- 674	-17,33
Impôts, taxes et versements assimilés			162	322	- 160	-49,69
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations				183	- 183	-100
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 100	- 1 100	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1 100	99	1 001	N/S
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>4 477</b>	<b>5 593</b>	<b>- 1 116</b>	<b>-19,95</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>411</b>	<b>-1 998</b>	<b>2 409</b>	<b>120,57</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			258	355	- 97	-27,32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières</b>			<b>258</b>	<b>355</b>	<b>- 97</b>	<b>-27,32</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-258</b>	<b>-355</b>	<b>97</b>	<b>27,32</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>153</b>	<b>-2 353</b>	<b>2 506</b>	<b>106,50</b>

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		160	- 160	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>160</b>	<b>- 160</b>	<b>-100</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 379	1 800	- 421	-23,39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	26 721		26 721	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>28 100</b>	<b>1 800</b>	<b>26 300</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-28 100</b>	<b>-1 640</b>	<b>- 26 460</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Total des Produits</b>	<b>4 888</b>	<b>3 756</b>	<b>1 132</b>	<b>30,14</b>
<b>Total des charges</b>	<b>32 835</b>	<b>7 748</b>	<b>25 087</b>	<b>323,79</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-27 947</b>	<b>-3 992</b>	<b>- 23 955</b>	<b>600,08</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

# **2B NORMANDIE**

## **Soldes intermédiaires de gestion**

## Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
<b>Marge commerciale ( I )</b>				
<b>Taux de marge commerciale</b>	%	%		
+ Production vendue	3 787	3 596	191	5,31
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>3 787</b>	<b>3 596</b>	<b>191</b>	<b>5,31</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>3 787</b>	<b>3 596</b>	<b>191</b>	<b>5,31</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>3 787</b>	<b>3 596</b>	<b>191</b>	<b>5,31</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	3 215	3 889	- 674	-17,33
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>572</b>	<b>-294</b>	<b>866</b>	<b>294,56</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>15,11 %</b>	<b>-8,17 %</b>		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	162	322	- 160	-49,69
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>410</b>	<b>-616</b>	<b>1 026</b>	<b>166,56</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>10,83 %</b>	<b>-17,12 %</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions	1 100		1 100	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations		183	- 183	-100
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant		1 100	- 1 100	-100
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1		1	N/S
- Autres charges de gestion courante	1 100	99	1 001	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>411</b>	<b>-1 998</b>	<b>2 409</b>	<b>120,57</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>10,86 %</b>	<b>-55,56 %</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	258	355	- 97	-27,32
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>153</b>	<b>-2 353</b>	<b>2 506</b>	<b>106,50</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>4,05 %</b>	<b>-65,43 %</b>		

	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		160	- 160	-100
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 379	1 800	- 421	-23,39
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	26 721		26 721	N/S
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-28 100</b>	<b>-1 640</b>	<b>- 26 460</b>	<b>N/S</b>
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>-27 947</b>	<b>-3 992</b>	<b>- 23 955</b>	<b>600,08</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>-737,90 %</b>	<b>-111,03 %</b>		

# **2B NORMANDIE**

## Annexes

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 169 877,99 E.

Le résultat net comptable est une perte de 27 946,68 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2025 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

##### EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

En date du 17/02/2025, un jugement a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. La continuité d'exploitation dépend de l'adoption d'un plan d'apurement du passif à décider par le tribunal.

## Annexes (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 168 095

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	780		780	
Immobilisations corporelles	6 269		6 268	
Immobilisations financières	168 050			168 095
<b>TOTAL</b>	<b>175 099</b>		<b>7 048</b>	<b>168 095</b>

Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	780		780	
Immobilisations corporelles	6 268		6 268	
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>7 048</b>		<b>7 048</b>	

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	0	0	0	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>				

Etat des créances = 479

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	45		45
Actif circulant & charges d'avance	434	434	
<b>TOTAL</b>	<b>479</b>	<b>434</b>	<b>45</b>

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 7 500**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	750	10,00	7 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>750</b>	<b>10,00</b>	<b>7 500</b>

**Provisions = 26 721**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		26 721			26 721
<b>TOTAL</b>		<b>26 721</b>			<b>26 721</b>

**Etat des dettes = 120 299**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 546	15 089	16 457	
Dettes financières diverses	88 533	88 533		
Fournisseurs	190	190		
Dettes fiscales & sociales	30	30		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>120 299</b>	<b>103 842</b>	<b>16 457</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 131**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	131
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>

**Annexes (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Charges à payer = 131**

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fourn factures non parvenues. ( 4081000000 )	131
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>

## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MYLEGITEAM	289 700	-4 166	65	167 000	167 000	45			-4 082	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MYLEGITECH	7 781 282	-1 191 775	14	1 050	1 050			1 507 776	-1 411 013	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

# **2B NORMANDIE**

## **Bilan détaillé**

**Bilan détaillé**ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé</b>					
20500000000 Concess.brevets licences				780	- 780
28050000000 Amort.conc.brevets licences				-780	780
21810000000 Instal./agenc.divers				2 112	- 2 112
21830000000 Mat.bureau &informatique				4 157	- 4 157
28181000000 Amort.ag.cons.divers				-2 112	2 112
28183000000 Amort.mat.bureau &informatique				-4 156	4 156
Autres participations	<b>168 050</b>		<b>168 050</b>	<b>168 050</b>	
26100000000 Titre mylegitech	1 050		1 050	1 050	
26110000000 Titres mylegiteam	167 000		167 000	167 000	
Créances rattachées à des participations	<b>45</b>		<b>45</b>		<b>45</b>
26710000000 Créances mylegiteam	45		45		45
<b>TOTAL (I)</b>	<b>168 095</b>		<b>168 095</b>	<b>168 050</b>	<b>45</b>
<b>Actif circulant</b>					
Clients et comptes rattachés	<b>186</b>		<b>186</b>	<b>280</b>	<b>- 94</b>
41100000000 Clients	186		186	60	126
41600000000 Clients douteux ou litigieux				1 320	- 1 320
49100000000 Prov.depre.clients				-1 100	1 100
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>248</b>		<b>248</b>	<b>394</b>	<b>- 146</b>
44567000000 Etat credit de tva a reporter	28		28		28
44584000000 Etat tva a regulariser	198		198	372	- 174
44586000000 Etat tva s/fact.non parvenues	22		22	22	
Disponibilités	<b>1 349</b>		<b>1 349</b>	<b>584</b>	<b>765</b>
51230000000 Bnp	1 349		1 349	584	765
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 783</b>		<b>1 783</b>	<b>1 258</b>	<b>525</b>
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>169 878</b>		<b>169 878</b>	<b>169 308</b>	<b>570</b>

**Bilan détaillé (suite)PASSIF**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	
1010000000 Capital	7 500	7 500	
Réserve légale	<b>750</b>	<b>750</b>	
1061000000 Réserve légale	750	750	
Autres réserves	<b>42 554</b>	<b>46 547</b>	<b>- 3 993</b>
1068000000 Autres réserves	42 554	46 547	- 3 993
Résultat de l'exercice	<b>-27 947</b>	<b>-3 992</b>	<b>- 23 955</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>22 858</b>	<b>50 804</b>	<b>- 27 946</b>
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	<b>26 721</b>		<b>26 721</b>
1511000000 Prov.pour litiges	26 721		26 721
<b>TOTAL (III)</b>	<b>26 721</b>		<b>26 721</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
. Emprunts	<b>31 546</b>	<b>46 538</b>	<b>- 14 992</b>
16412000000 Pret bnp 75000 euros	31 546	46 538	- 14 992
Associés	<b>88 533</b>	<b>71 533</b>	<b>17 000</b>
4551000000 Cc m. anquetil	88 533	71 533	17 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>190</b>	<b>182</b>	<b>8</b>
4010000000 Fournisseurs	59	51	8
4081000000 Fourm factures non parvenues.	131	131	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>30</b>	<b>251</b>	<b>- 221</b>
44551000000 Etat tva a decasser		21	- 21
44571100000 Etat tva collectee	30	230	- 200
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>120 299</b>	<b>118 504</b>	<b>1 795</b>
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>169 878</b>	<b>169 308</b>	<b>570</b>

# **2B NORMANDIE**

## Compte de résultat détaillé

## Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	3 787		3 787	3 596	191	5,31
7061000000 Prest. serv. "accompagn				1 100	- 1 100	-100
7062000000 Prest. serv. "ca clien				603	- 603	-100
7064000000 Prest. serv. "signatu	3 787		3 787	1 892	1 895	100,16
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	3 787		3 787	3 596	191	5,31

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de		1 100		1 100	1 100	N/S
78174000000 Rep/prov.deprec.creances		1 100		1 100	1 100	N/S
Autres produits		1		1	1	N/S
75800000000 Produit divers de gestion cour		1		1	1	N/S
<b>Total des produits d'exploitation</b>		4 888		3 596	1 292	35,93
Autres achats et charges externes		3 215		3 889	- 674	-17,33
61610000000 Assurances adi pret		54		54	54	0,00
62261000000 Honoraires comptable		1 310		1 310	1 310	0,00
62262000000 Honoraires juridiques		1 000		1 825	- 825	-45,21
62270000000 Frais actes & contentieux				45	- 45	-100
62300000000 Frais site- hebergement		469		585	- 116	-19,83
62700000000 Services bancaires		382		71	311	438,03
Impôts, taxes et versements assimilés		162		322	- 160	-49,69
63511000000 Impots cet		162		322	- 160	-49,69
Dotations aux amortissements sur immobilisations				183	- 183	-100
68112000000 Dot.amort.immo.corporelles				183	- 183	-100
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 100	- 1 100	-100
68174000000 Dot.prov.depre.creances				1 100	- 1 100	-100
Autres charges		1 100		99	1 001	N/S
65410000000 Pertes creances irr de l'exercice		1 100		99	1 001	N/S
<b>Total des charges d'exploitation</b>		4 477		5 593	- 1 116	-19,95
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		411		-1 998	2 409	120,57
Intérêts et charges assimilées		258		355	- 97	-27,32
66100000000 Intérêts emprunts		258		355	- 97	-27,32
<b>Total des charges financières</b>		258		355	- 97	-27,32
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		-258		-355	97	27,32
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		153		-2 353	2 506	106,50
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				160	- 160	-100
77200000000 Except prod.div.cour.s/ex.anterieur				160	- 160	-100
<b>Total des produits exceptionnels</b>				160	- 160	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 379		1 800	- 421	-23,39
67110000000 Charges exceptionnelles		1 379		1 800	- 421	-23,39
67180000000 Except autres charges sur op g				1 800	- 1 800	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provision		26 721		26 721	26 721	N/S
68750000000 Dotation provision exceptionnelle		26 721		26 721	26 721	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		28 100		1 800	26 300	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		-28 100		-1 640	- 26 460	N/S
<b>Total des Produits</b>		4 888		3 756	1 132	30,14
<b>Total des charges</b>		32 835		7 748	25 087	323,79

	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Variation	%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-27 947</b>	<b>-3 992</b>	<b>- 23 955</b>	<b>600,08</b>

**2B NORMANDIE**

**Liasse Fiscale**

## Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise			2B NORMANDIE			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise			12 RUE DE L AVENIR 14760 BRETTEVILLE SUR ODON						
SIRET			8 2 5 2 6 3 3 5 3 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1 2		Durée de l'exercice précédent *			1 2	
						Exercice N clos le			
						3 1 2 1 2 2 0 2 1 4 *			
<b>ACTIF</b>			Brut		Amortissements-Provisions		Net		
			1		2		3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040	1 68 095	042		1 68 095		
	Total I (5)		044	1 68 095	048		1 68 095		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 86	070		1 86		
		Autres * (3)	072	2 48	074		2 48		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	1 349	086		1 349		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	1 783	098		1 783			
Total général (I + II)			110	1 69 878	112		1 69 878		
<b>PASSIF</b>							Exercice N NET		
							1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	7 500		
	Écarts de réévaluation					124			
	Réserve légale					126	750		
	Réserves réglementées *					130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		42 554		
	Report à nouveau					134			
	Résultat de l'exercice					136	(27 947)		
	Subventions d'investissement					137			
	Provisions réglementées					140			
	Total I					142	22 858		
Provisions pour risques et charges					Total II	154	26 721		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	31 546		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	1 90		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	30	172	30		
	Comptes courants d'associés					173	88 533		
	Autres dettes					175			
	Produits constatés d'avance					174			
Total III					176	120 299			
Total général (I + II + III)						180	1 69 878		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 6 457		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	45		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



**COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 902 régies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>2B NORMANDIE</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le <b>31/12/2024</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
				217		
	Services *			218	3 787	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
Autres produits			230	1 103		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	4 888	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	3 215	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 62	244	1 62	
	Rémunérations du personnel *			246		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262	1 100	
Total des charges d'exploitation (II)				264	4 477	
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>					270	411
Produits financiers (III)	280		Charges financières (VI)	291	258	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VII)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D))		347	348	28 100	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	(27 947)
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
<b>Réintégrations</b>					314	27 947
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 NOT SD)			324		
	Divers * (dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés)	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
<b>Déductions</b>					997	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	ZFU-TE (11, octies A)	987	342	
			JFI (11, sexies A)	989		
	ZIRD (44, terdecies)	127	ZRR (44, quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Relance - Redynamiser (art. 44 quinquies A)	181		
	ZFANG (44, quaterdecies)	345	Investissements en entreprises (art. 102)	534		
	Bassins urbains à dynamiser (BCD) (art. 44 sexicies)	992	Zone de développement prioritaire (11, 12)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies A	655	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies A	643		
	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies B	645	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies B	647		
	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies C	648	Déduction exceptionnelle simulateur de condone (art. 39 quaterdecies F)	641		
	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies D	990	Déduction exceptionnelle - Art 39 quaterdecies G	649		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					352	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354	27 947
<b>Déficits</b>					356	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						
Déficits antérieurs reportables * 4 874 (dont imputés sur le résultat)					360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					370	27 947
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033 NOT SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2B NORMANDIE							Néant <input type="checkbox"/> *				
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		408			
	Autres	410	780	412		414	780	416		418			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		428			
	Constructions	430		432		434		436		438			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		448			
	Installations générales, agencements divers	450	2 112	452		454	2 112	456		458			
	Matériel de transport	460		462		464		466		468			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 156	472		474	4 156	476		478			
Immobilisations financières		480	168 095	482	45	484		486		488	168 095		
TOTAL		490	175 099	492	45	494	7 048	496		498	168 095		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements allégués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		499		501		503			
Autres immobilisations incorporelles		500	780	502		504		506		508	780		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		518			
	Constructions	520		522		524		526		528			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		538			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 112	542		544	2 112	546		548	2 112		
	Matériel de transport	550		552		554		556		558			
	Autres immobilisations corporelles	560	4 156	562		564	4 156	566		568	4 156		
TOTAL		570	7 048	572		574	7 048	576		578	7 048		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle))									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle,		1	2	3	4	5							
		D concessions brevets 1		Instal./agenc. div		Mat. bureau & info							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Bons	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
						Court terme *		Long terme					
		①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1		780	780										
2		2 112	2 112										
3		4 156	4 156										
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	7 048	580	7 048	582	584	586	588	590	592	594	
		Plus values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583		594		595
TOTAL							596		585		597		599

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 592 septies  
A bis du Code général des impôts)

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 2B NORMANDIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>			
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	607
	Autres provisions réglementées *	610	616
Provisions pour risques et charges		620	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	636
	Sur stocks et en cours	640	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	666
TOTAL		1 100	1 100
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, aménagements amen. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL		770	775
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B SD			780
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 874
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	4 874
Déficits de l'exercice		960	27 947
Total des déficits restant à reporter		970	32 821
<b>III DIVERS</b>			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant « porté » sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: 2B NORMANDIE Néant \*  
 Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137
---	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input checked="" type="checkbox"/> 020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026					
Période de référence	024	/	/	160	/	/
Date de cessation		/	/		/	/

SAGE Expertises comptables Janvier 2025

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.  
 \* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire  
art. 38 de l'ann. III au C.G.J.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le 31122024

SIREN 8 2 5 2 6 3 3 5 3

Dénomination de l'entreprise 2B NORMANDIE

Adresse (voie) 12 RUE DE L AVENIR

Code postal 14760 Ville BRETTEVILLE SUR ODON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	750
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) E Nom de famille ANQUETIL Prénom(s) VINCENT  
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 750  
Naissance: Date 09/05/1982 N° Département 14 Commune BAYEUX Pays  
Adresse : N° 12 Voie RUE DE L AVENIR  
Code Postal 14760 Commune BRETTEVILLE SUR ODON Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)  
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions  
Naissance: Date N° Département Commune Pays  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant \*

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2024

SIREN 8 2 5 2 6 3 3 5 3

Dénomination de l'entreprise 2B NORMANDIE

Adresse (voie) 12 RUE DE L AVENIR

Code postal 14760 Ville BRETTEVILLE SUR ODON

1- NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905 2

Forme juridique SAS Dénomination MYLEGITECH  
N° SIREN (si société établie en France) 839133752 % de détention 14,26  
Adresse : N° 12 Voie RUE DE L AVENIR  
Code Postal 14760 Commune BRETTEVILLE SUR ODO Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination MYLEGITEFAM  
N° SIREN (si société établie en France) 908034168 % de détention 64,68  
Adresse : N° 12 Voie RUE DE L AVENIR  
Code Postal 14760 Commune BRETTEVILLE SUR ODO Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

SAGE Expertise-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

N° 2065-SD 2026	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Toujours à date ultérieure</i>	
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	
Exercice ouvert le	01012024 et clos le 31122024 Régime simplifié d'imposition <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Designation de la société Adresse du siège social	
2B NORMANDIE 12 RUE DE L AVENIR 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	
SIRET	8 2 5 2 6 3 3 5 3 0 0 0 1 3 Méi :
Adresse du principal établissement Ancienne adresse en cas de changement	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère	
SIRET	
<b>B ACTIVITÉ</b>	
Activités exercées	Conseil en gestion Si vous avez changé d'activité, cochez la case
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit 20 947	
Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
France Rurales Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Autres dispositifs
	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
	Société d'investissement immobilier cotée
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065 SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé cogilog	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>	
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	
AM CONSULTING & EXPERTISES 18 RUE BALDEY 14000 CAEN Tél: 0231237561	
Nom et adresse du conseil	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant	
Date 13052025 Lieu BRETTEVILLE SUR ODON	
Qualité et nom du signataire résident Vincent ANQUETIL	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire :	

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
2025

*Formulaire obligatoire,  
l'art 223 du Code général des impôts*

<b>G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>			
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup> payées par la société elle-même	<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>	<b>c</b>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	<b>d</b>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>	<b>e</b>		
	<b>f</b>		
	<b>g</b>		
	<b>h</b>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>	<b>i</b>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	<b>j</b>		
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>	<b>Total (a à h)</b>		

<b>H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b> (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés;  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		Montant des sommes versées:					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	

<b>I DIVERS</b>
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

<b>J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(1)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(2)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

**2025 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464**

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

**I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice**

**A- Règles de droit commun**

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)

**B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé**

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

**C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation**

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

**II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**

**A- Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

**B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report**

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
<i>(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>								
<b>I. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %</b>								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
<b>Total</b>								
<b>2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement</b>								
	Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
<b>Total</b>								



2B NORMANDIE  
S.A.S. au capital de 7.500,00 Euros  
12 rue de l'Avenir  
BRETTEVILLE-SUR-ODON (14760)  
R.C.S : CAEN 825 263 353  
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT  
EN DATE DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le vingt-sept juin,

Le Président, associé unique de la Société, a pris la décision suivante :

**DECISION UNIQUE**

Après avoir procédé à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, de l'inventaire, du bilan et annexes, du compte de résultat.

Étant précisé que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

En conséquence de quoi, arrêtent définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 3.787 euros et une perte de 27.947 euros.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par le Président de la Société.

**Monsieur Vincent ANQUETIL,  
Président,**



2B NORMANDIE  
S.A.S. au capital de 7.500,00 Euros  
12 rue de l'Avenir  
BRETTEVILLE-SUR-ODON (14760)  
R.C.S : CAEN 825 263 353  
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le vingt-sept juin,

Le 27 juin 2025 à dix heures, Monsieur Vincent Anquetil, associé unique et Président (ci-après dénommé le « Président »), demeurant 12 rue de l'Avenir à Bretteville-sur-Odon (14760), propriétaire de l'intégralité des 750 actions émises par la Société au capital de 7.500,00 euros, a pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

**PREMIERE RESOLUTION**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le Président, après avoir pris connaissances des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- approuve les comptes annuels de cet exercice tels quels lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de l'exercice s'élevant à 27.947 euros,
- donne, en conséquence, au Président en fonction au cours de cet exercice, Monsieur Vincent Anquetil, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **DEUXIEME RESOLUTION**

### Affectation du résultat de l'exercice

Le Président, décide d'imputer la totalité du déficit de l'exercice s'élevant à -27.947 euros, directement sur le poste « Autres réserves ».

Le Président prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **TROISIEME RESOLUTION**

### Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées aux termes des présentes, à l'effet d'accomplir les formalités de dépôts et de publicités requises par la loi.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président.

**Monsieur Vincent Anquetil,  
Président**



2B NORMANDIE  
S.A.S. au capital de 7.500,00 Euros  
12 rue de l'Avenir  
BRETTEVILLE-SUR-ODON (14760)  
R.C.S : CAEN 825 263 353  
(La « Société »)

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le vingt-sept juin,

Le Président, associé unique de la Société, a pris la décision suivante :

**I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Président, décide d'imputer la totalité du déficit de l'exercice s'élevant à -27.947 euros, directement sur le poste « Autres réserves ».

Le Président prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

**II – RESOLUTION VOTEE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27  
JUN 2025**

Le Président, décide d'imputer la totalité du déficit de l'exercice s'élevant à -27.947 euros, directement sur le poste « Autres réserves ».

Le Président prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

**Monsieur Vincent ANQUETIL,  
Président,**

